

Au secours de la bio 15/12/2022



Actus Agricoles

Après deux années d'absence dues à la crise Covid, les Assises de la Bio se sont tenues le 6 décembre 2022, une année qui enregistre pour la première fois « une stagnation voire une baisse de la consommation ». Ainsi, le ministre de l'Agriculture a annoncé la mise en œuvre de plusieurs dispositifs pour accompagner la filière et aider à la relance de la consommation :

1/ Des moyens financiers supplémentaires sont accordés à l'Agence bio afin d'engager d'ici la fin de l'année des études visant à avoir rapidement une compréhension plus fine de la crise et notamment des motifs de diminution de la demande.

2/ Une **nouvelle campagne de communication** sur la bio sera déployée avec un financement par l'Etat à hauteur de 750 000 € en complément de l'apport des interprofessions.

3/ Les critères du Fonds Avenir Bio vont évoluerafin de pouvoir financer davantage de projets visant à structurer et développer des débouchés pour les filières bio. Ce fonds sera par ailleurs augmenté de 5 millions d'euros en 2023 pour un montant total de 13 millions d'euros.

4/ Un travail va être engagé par l'Agence Bio avec les représentants de la filière porcine afin de réfléchir à un**projet de structuration de la filière porcs bio** qui subit avec le plus de force la crise de la demande.

En parallèle, la dynamique autour de la mise en œuvre des lois climat et résilience et Egalim se poursuit pour répondre aux objectifs d'intégration de 50 % de produits de qualité durable dont 20 % de produits bio dans la restauration collective.

La Pac 2023-2027 prévoit quant à elle 340 millions d'euros par an pour accompagner les agriculteurs à la conversion bio (mais plus pour le maintien de la bio). Sur le plus long terme, un nouveau programme Ambition Bio sera construit en concertation avec l'ensemble des partis prenants, pour répondre aux objectifs de production (18 % de surface agricole bio d'ici 2027) et activer les leviers d'actions pertinents, pour agir en particulier sur la démarche, indique le ministère dans un communiqué.

source: https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/au-secours-de-la-bio/